

Pont 24

16 mai 2012

La tente de Florange reprend du service

La tente déployée devant le site d'ArcelorMittal reprend du service à Florange. Lundi, le tribunal de Thionville a rejeté l'annulation, demandée par les salariés, d'une ordonnance qui permet à des huissiers de faire débloquent les lieux qui appartiennent au groupe. Aujourd'hui, mercredi, les syndicalistes reprennent donc le combat, entré dans sa quatorzième semaine, en invitant les candidats aux postes de députés à venir débattre sur l'avenir à donner au mouvement et au site. //